

PAUVRE EUROPE !

Cet automne, comme tous les ans, le Parlement Européen va examiner le projet de budget de l'Union européenne pour 2011. Sauf que, pour la première fois cette année, en vertu du Traité de Lisbonne, les députés européens travailleront sur un pied d'égalité avec le Conseil et auront même le dernier mot sur l'ensemble des dépenses.

Une belle partie de bras de fer en perspective, donc, entre une institution – le Parlement de Strasbourg – porteuse d'une vraie ambition européenne, et une autre – le Conseil – où s'expriment les intérêts nationaux des 27, par la voix de ministres du budget arc-boutés sur la limitation des déficits publics de leur Etat.

Car ce sont bien les Etats membres, qui, pour l'essentiel, financent le budget de l'Union au travers d'une contribution proportionnelle à leur revenu national brut (RNB). On comprend dès lors que, dans un contexte financier très contraint, ils rechignent à verser à une caisse dont ils partagent la clé avec 26 partenaires et privilégient la logique très anti communautaire du « juste retour » !

Ainsi, alors que la part du budget européen dans le Produit National Brut (PNB) est passée de 1,28 % dans les années 1980 à 1,02 % dans le projet de la Commission pour 2011, le Conseil européen l'a encore revue à la baisse.

Or comment financer une Europe dont les compétences ne cessent de s'élargir – par la volonté de dirigeants que leurs propres contradictions n'effraient pas – avec un budget aussi peu ambitieux ? L'eurodéputé français Alain Lamassoure, président de la commission des budgets du Parlement Européen, résume ainsi fort justement la situation paradoxale de l'Union Européenne : « *un géant législatif mais un nain budgétaire* ».

Une situation dont la seule issue semble être la création de ressources propres pour l'Europe.

Alain MARTY

Centre d'Information Europe Direct
Chambre d'Agriculture d'Auvergne